



8 mars en grève pour l'égalité dans tous les lieux de travail !

Le 8 mars c'est quoi ?

Le 8 mars, **ce n'est pas** la journée de LA femme, **ce n'est pas** la Saint Valentin ou la fête des mères... **C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, c'est le moment de se mobiliser pour gagner enfin l'égalité !**

Cette lutte est indispensable, car nous sommes encore très loin de l'égalité entre les femmes et les hommes, particulièrement au travail : les femmes gagnent, en moyenne, 28,5 % de salaire en moins. Chaque jour, c'est comme si les femmes arrêtaient d'être payées à 15h40.

Nous voulons :

L'égalité salariale et professionnelle

La revalorisation des métiers féminisés

Les métiers du soin et du lien, dans lesquels les femmes sont concentrées, sont dévalorisés et sous-payés. Pourquoi ? Parce que soigner, aider, accompagner, **assister**, servir, éduquer, etc. sont considérés comme des qualités « naturelles » pour les femmes. Pourtant, il s'agit de l'exercice de qualifications acquises : on ne naît pas patiente, à l'écoute, polyvalente, minutieuse ou organisée, on l'apprend, notamment dans le cadre professionnel !

La fin des temps partiels imposés et de la précarité

80 % des salarié-e-s à temps partiel sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail le soir, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes). Il faut instaurer un droit automatique au passage à temps plein, une sur-cotisation patronale retraite sur les emplois à temps partiel, majorer toutes les heures complémentaires à 25 % et 50 % et rémunérer les temps de trajet entre deux employeurs.

Du temps

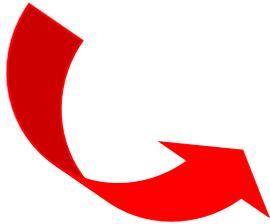
Les femmes assument toujours 75 % des tâches domestiques et responsabilités familiales et jonglent avec les doubles journées.

Nous voulons :

1. La même durée pour le congé paternité / maternité post-naissance pour une coparentalité réelle.
2. Des jours enfants malades rémunérés, y compris pour les salarié-e-s en télétravail.
3. la réduction du temps de travail pour permettre à toutes et tous de travailler en ayant du temps pour ses proches et pour soi.
4. La mise en place d'un service public d'accueil de la petite enfance et de prise en charge des personnes en perte d'autonomie. Pas question de spéculer sur nos proches !

Du respect. Violences et sexisme au travail : STOP !

Ouvrières, employées ou cadres, nous sommes toutes confrontées aux violences sexistes et sexuelles dans notre travail qui ont pour conséquence de remettre en cause notre professionnalisme, de nous assigner à une position d'infériorité, à des tâches subalternes. Trop souvent, c'est la victime qui est sanctionnée, déplacée ou licenciée, pas l'agresseur.



Nous voulons :

Des sanctions pour toutes les entreprises qui n'ont pas de plan de prévention ni de dispositif interne de signalement (comme ce que la CGT a obtenu à TF1) ;

La formation de tou-te-s les RH, managers, représentant-e-s du personnel, et la sensibilisation de tou-te-s les salarié-e-s (à l'image de ce que la CGT a obtenu à la Tour Eiffel ou à la Caisse nationale des allocations familiales) ;

La protection des victimes, y compris de violences conjugales : interdiction de licenciement, droits à absences rémunérées, à mobilité géographique ou fonctionnelle choisie (comme ce que la CGT a gagné à EDF) ;

Augmentation du nombre de référent-e-s harcèlement/violences et de leurs moyens (gagné à la SNCF par la CGT).

LE 8 MARS ENSEMBLE EN GREVE FEMINISTE ET DANS LA RUE !

**RASSEMBLEMENT A 14H DEVANT LE CENTRE HOSPITALIER
DU MANS
SUIVI D'UNE MANIFESTATION VERS LES JACOBINS**

Partout dans le monde, les femmes se mobilisent et de plus en plus d'hommes refusent d'être enfermés dans les rôles stéréotypés et aspirent à sortir des rapports de domination.

Exigeons l'égalité au travail comme dans la vie !

Diverses initiatives seront également proposées sur le département.
Par la CGT et le collectif tout s'explique 72 (dont la CGT fait partie) :

Notamment :

- 8 mars 20 h 00 : Un ciné-débat autour du film « Debout les Femmes » à La Flèche au cinéma « Le KID », organisé par l'Union Locale CGT de La Flèche. Tarif 6 euros
- 8 mars 18 h - 20 h 30, Immersion sonore : « Podcast » documentaire ARTE radio « La jeune fille et la ferme » avec la présence de l'auteur Yves Deloison Auditorium Jean-Claude Boulard, Carré Plantagenêt, organisé par le CIDFF, de 18 à 20 h 30.
- 9 mars 20 h 30 : spectacle de danse « Appelez-moi madame » sur l'identité de genre, organisé par l'Université, à la salle EVE - Scène Universitaire. Tarif : 4 à 10 euros/ réservation : billetterie-eve@univ-lemans.fr
- Du lundi 7 mars au vendredi 11 mars : Exposition Droits des femmes et lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les locaux du Planning Familial 72 et 53. Le Planning Familial propose une « lecture » des droits des femmes à travers l'histoire, et des violences sexistes et sexuelles auxquelles sont exposées les personnes discriminées en raison de leur identité de genre et /ou de leur orientation sexuelle.